

HJR
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Boulevard MARECHAL LECLERC 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 843 931 239

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 Juin 2023

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 Juin 2023 s'élevant à 160 503 euros de la manière suivante :

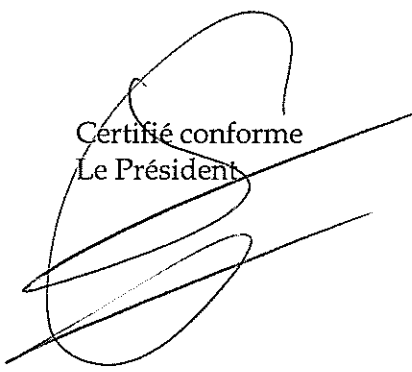
Résultat de l'exercice : -160 503 euros

Au compte « **report à nouveau** » -160 503 euros
S'élevant ainsi à -219 391 euros

L'Associé Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFIP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise SAS HJR		1 boulevard Maréchal Leclerc		CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL			
Adresse de l'entreprise		31000 TOULOUSE					
SIRET		8 4 3 9 3 1 2 3 9 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30062023		30062022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	1 365	016	1 092	273	819
	Immobilisations corporelles*	028	5 000	030	694	4 306	
	Immobilisations financières* (1)	040	36 730	042	2 300	34 430	69 492
	Total I (5)	044	43 095	048	4 086	39 008	70 311
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	16 102	070	10 918	5 184	20 965
		072	62 650	074	62 650		56 481
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 182	086		1 182	1 333
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	79 935	098	73 568	6 366	78 779
	Total général (I + II)	110	123 030	112	77 655	45 375	149 090
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100	100		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		3 932	3 932		
	Report à nouveau	134		(58 888)	(42 039)		
	Résultat de l'exercice	136		(160 503)	(16 849)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(214 359)	(53 856)		
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 406	1 289		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		253 327	201 658		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		259 734	202 946			
Total général (I + II + III)				180		45 375 149 090	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 692	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS HJR		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062023		
				Exercice N-1 clos le 30062022		
				1 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218	68 625	60 433	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	601	5 939	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	69 226	66 372	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	36 934	18 368	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	2 257	1 525	
	Rémunérations du personnel *		250	69 355	45 652	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	25 378	17 674	
	Dotations aux amortissements *		254	1 240		
Dotations aux provisions		256	10 918			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	13	3		
	260					
	Total des charges d'exploitation (II)		264	146 096	83 221	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(76 871)	(16 849)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290	231		
	Charges financières (V)		294	64 961		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	18 902		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(160 503)	(16 849)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 160 503	
Régime des réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	273		
	Provisions non déductibles *		322	2 300		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	330	69		
	écart de valeurs liquidatives sur OPC *		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies A)	986	989	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992		
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345	344	993		
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	127			
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648	649	990		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354 157 861	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : * 58 889 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372 157 861	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS HJR										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	1 365	412		414		416	1 365												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462	5 000	464		466	5 000												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	69 492	482		484	32 762	486	36 730												
TOTAL		490	70 857	492	5 000	494	32 762	496	43 095												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500	546	502	546	504		506	1 092												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552	694	554		556	694												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	546	572	1 240	574		576	1 786												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS HJR**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	2 300	634		636	2 300
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	10 918	654		656	10 918
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	62 650	664		666	62 650
TOTAL		680		682	75 868	684		686	75 868

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2	dépréciation titres de participation 2 300			
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780	2 300

II DÉFICITS REPORTABLES				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	58 889
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	58 889
Déficits de l'exercice			860	157 861
Total des déficits restant à reporter			870	216 750

IV DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	13 844
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	3 208
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HJR		Néant ☒ *
Exercice ouvert le : 01072022	et clos le : 30062023	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|6|2|0|2|3

N° SIRET 8|4|3|9|3|1|2|3|9|0|0|0|1|9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HJR

ADRESSE (voie) 1 boulevard Maréchal Leclerc

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ROUMAGNAC Prénom(s) Julien
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 23031985 N° département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie rue Irena Sendler
Code postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2023

N° SIRET 84393123900019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HJR

ADRESSE (voie) 1 boulevard Maréchal Leclerc

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905 6

Forme juridique SAS Dénomination LA GAMELLE

N° SIREN (si société établie en France) 849711122 % de détention 4,00

Adresse : N° 15 Voie ROUTE DE LACOURTENSOURT

Code postal 31150 Commune FENOUILLET Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LA ROSA NEGRA

N° SIREN (si société établie en France) 830389409 % de détention 52,50

Adresse : N° 6 Voie RUE DU REMPART VILLENEUVE

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination O FAIM DE NUIT

N° SIREN (si société établie en France) 851965749 % de détention 50,00

Adresse : N° 24 Voie RUE BAYARD

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination RJM

N° SIREN (si société établie en France) 807864905 % de détention 5,00

Adresse : N° 1 Voie BOULEVARD MARECHAL LECLERC

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination A.M.R

N° SIREN (si société établie en France) 877982884 % de détention 33,33

Adresse : N° 4 Voie RUE DE MACLAN

Code postal 31600 Commune MURET Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination BCD

N° SIREN (si société établie en France) 834004624 % de détention 80,00

Adresse : N° 34 Voie Rue Bayard

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

HJR
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Boulevard MARECHAL LECLERC 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 843 931 239

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 Juin 2023

Monsieur Julien ROUMAGNAC, Associé Unique et Président de la société HJR, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 Juin 2023, la Société a constaté une légère augmentation de son chiffre d'affaires, notamment due aux diverses prestations de services effectuées par la Société auprès de ses filiales pour les accompagner dans la reprise de leur activité, depuis deux exercices, suite à la baisse de l'impact négatif de la Covid-19 et des mesures prises par les pouvoirs publics.

Les charges d'exploitation ont également connu une augmentation non négligeable, notamment en matière de salaires et charges sociales.

En outre, au titre de cet exercice, la Société a constaté des charges financières et exceptionnelles importantes, qui restent ponctuelles mais qui l'ont amené à clôturer cet exercice sur un résultat déficitaire.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 Juin 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Au titre de l'exercice ouvert depuis le 1^{er} Juillet 2023, la Société s'efforce de rationaliser ses charges pour tirer profit du chiffre d'affaires qu'elle continue de générer.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient des participations au capital social des sociétés suivantes :

- SARL BCD (RCS TOULOUSE 834 004 624)
Dont la Société détient 80 % du capital social
- SAS LA ROSA NEGRA (RCS TOULOUSE n°830 389 409)
Dont la Société détient 52,50 % du capital social
- SAS O FAIM DE NUIT (RCS TOULOUSE 851 965 749)
Dont la Société détient 50 % du capital social
- SAS A.M.R. (RCS TOULOUSE 877 982 884)
Dont la Société détient 33,33 % du capital social
- SAS RJM (RCS TOULOUSE 843 931 239)
Dont la Société détient 5 % du capital social
- SAS LA GAMELLE (RCS TOULOUSE 849 711 122)
Dont la Société détient 4 % du capital social

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 68 625 euros contre 60 433 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 13,56%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 601 euros contre 5 939 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -89,88%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 36 934 euros contre 18 368 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 101,08%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 257 euros contre 1 525 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 48,00%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 69 355 euros contre 45 652 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 51,92%.

Le montant des charges sociales s'élève à 25 378 euros contre 17 674 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,59%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 0 personne, tout comme à la clôture de l'exercice précédent.



Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12 158 euros, tandis qu'il ressortait nul pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 13 euros contre 3 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 146 096 euros contre 83 221 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 75,55%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -76 871 euros contre -16 849 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -356,23%.

Compte tenu d'un résultat financier de -64 961 euros (nul pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -141 832 euros contre -16 849 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -741,78%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -18 671 euros, tandis qu'il ressortait nul pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort nul, tout comme pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2023 se solde ainsi par une perte de 160 503 euros contre une perte de 16 849 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 Juin 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 45 375 euros contre 149 090 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -69,57%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de 160 503,00 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice :	-160 503 euros
--------------------------	----------------

Au compte « report à nouveau »	-160 503 euros
S'élevant ainsi à -219 391 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de - 214 359 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 29 Avril 2022, prise en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce du fait des



pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Il est indiqué qu'il résulte du bilan de l'exercice social clos au 30 Juin 2023, soumis à approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

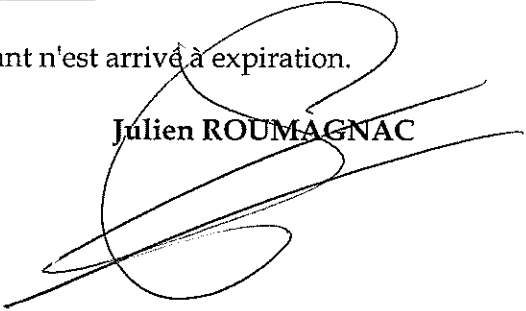
En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 273 euros et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.


Julien ROUMAGNAC